

TD(X)/Misc.5
13 février 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Dixième session
Bangkok, 13 février 2000

DÉBAT INTERACTIF

Conférencier d'honneur : M. Michel Camdessus

Résumé

Document non officiel établi par le secrétariat de la CNUCED

M. Michel Camdessus, Directeur exécutif sortant du Fonds monétaire international, a examiné dans son exposé le paradoxe que constitue actuellement le fait de promettre des débouchés sans précédent, face à l'instabilité financière, à l'exclusion des plus déshérités et à un sentiment très largement répandu d'inquiétude. Il a estimé qu'une occasion unique en son genre se présentait : i) de déterminer les forces en jeu depuis peu qui permettraient d'améliorer le bien-être de l'humanité; ii) d'admettre que la pauvreté était la "menace ultime" pesant sur la stabilité dans un contexte de mondialisation; et iii) de redynamiser le multilatéralisme.

Au nombre des facteurs positifs, il convenait de mentionner l'apparition d'un nouveau modèle de développement. À condition d'être correctement gérée, la mondialisation pouvait devenir un important moyen de favoriser le progrès dans le monde. Les principes économiques de base s'humanisaient peu à peu à mesure que l'on prenait conscience du fait que la croissance, à elle seule, ne suffisait pas. Il s'agissait de parvenir à une croissance durable, de qualité, centrée sur la population, qui encourage la protection de l'environnement et le respect des valeurs culturelles nationales. Un État "élagué" mais plus efficace s'avérait nécessaire, assorti d'institutions stables et solides, en vue de faire face aux problèmes d'une économie moderne. La stabilité macroéconomique et l'aménagement des structures agissaient en synergie avec la croissance et la réduction de la pauvreté et des inégalités. Il fallait engager une action concertée pour transformer la mondialisation en un instrument efficace de développement face au principal sujet de préoccupation de notre époque, à savoir la pauvreté.

GE.00-70094 (F)
BKK.00-115

Pour M. Camdessus, l'élargissement de l'écart entre riches et pauvres à l'intérieur des nations, et entre pays nantis et pays déshérités, était à la fois moralement scandaleux, économiquement aberrant, voire socialement dangereux. Il existait des moyens de partager la dynamique du développement : grâce aux technologies de l'information, extraordinairement prometteuses sur les plans de l'éducation, de la culture et du développement, qui offraient la possibilité de combler définitivement le fossé entre pays riches et pays pauvres dans le domaine des connaissances; et grâce à la mondialisation des marchés, qui permettait de mobiliser et de répartir rationnellement des ressources, notamment au profit des pays les plus pauvres, à condition qu'un environnement propice y soit mis en place. Enfin, force était de constater que les pays les plus démunis étaient eux-mêmes plus résolus que jamais à assumer la responsabilité de leurs orientations et à les fonder sur le développement humain.

Le Nord et le Sud se devaient de mobiliser toutes leurs ressources en vue de donner effet aux engagements pris à l'occasion des conférences de l'ONU des années 90, consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes vivant dans une pauvreté absolue, et de promouvoir des objectifs sociaux, concernant notamment l'enseignement primaire universel, la lutte contre la faim, l'égalité entre hommes et femmes, la mortalité infantile, la santé génésique, la mortalité maternelle et l'environnement.

M. Camdessus a estimé que les partenaires du développement pouvaient apporter leur appui aux efforts des pays les plus pauvres de diverses façons : i) en accordant la priorité absolue à la nécessité de laisser toutes leurs exportations accéder sans entrave aux marchés, notamment dans le cas des pays pauvres très endettés (PPTÉ), pour que ces pays puissent enfin mieux tirer parti de l'intégration dans le système commercial mondial; ii) en s'employant énergiquement à encourager les flux de capitaux privés - notamment les investissements étrangers directs, s'accompagnant à la fois de nouveaux apports financiers et d'un transfert de technologie - vers les pays en développement à faible revenu, domaine dans lequel la CNUCED apportait une remarquable contribution; iii) en appuyant les engagements visant à réduire la pauvreté au moyen de contributions financières, notamment une aide publique au développement accrue et un allègement de la dette; et iv) en veillant à ce que les organisations multilatérales mettent explicitement l'accent sur la réduction de la pauvreté dans leurs programmes. En outre, des mesures concrètes devaient être adoptées pour limiter le commerce des armes et les dépenses militaires.

Afin de redynamiser le multilatéralisme, il fallait élargir la façon d'envisager le système économique et financier mondial pour qu'il englobe non seulement le commerce et les paiements, mais également toute la gamme des transactions internationales, en vue de créer un environnement international ouvert, compétitif et stable où les capitaux, tout comme les investissements et les personnes physiques, puissent circuler plus librement et mieux contribuer au progrès universel.

S'agissant de la libéralisation du commerce, des paiements et des mouvements de capitaux, ces mesures, propices au fonctionnement des marchés, visaient à créer des conditions qui favorisent la participation du secteur privé (local et étranger) dans un nombre toujours croissant de pays. Elles devaient être assorties d'efforts ayant pour objet de veiller à ce que les marchés

- tant nationaux qu'internationaux - soient efficaces, stables et transparents de façon à servir et non à mettre en péril le développement humain. M. Camdessus a également fait état des travaux en cours sur l'architecture du système financier international. Le multilatéralisme était, à son avis, le seul moyen d'aborder la question plus générale de la gestion économique dans un contexte global et d'apporter une réponse mondiale à des problèmes mondiaux inéluctables.

Dans cette optique, il a estimé que des institutions susceptibles de faciliter une réflexion commune au niveau le plus élevé s'imposait afin d'assurer une meilleure représentation des pays dans la prise de décisions économiques à l'échelon mondial. Il a suggéré de remplacer les réunions au Sommet du G-7/G-8 par une réunion des chefs d'État ou de gouvernement des pays représentés par un directeur exécutif au Conseil d'administration du FMI ou de la Banque mondiale (30 pays environ à tout moment donné). Assisteraient également à de telles réunions le Secrétaire général de l'ONU et les chefs de secrétariat des organisations multilatérales concernées. Pareille démarche permettrait d'établir un lien plus clair et plus fort entre les institutions multilatérales et un groupement représentatif des dirigeants mondiaux doté d'une légitimité incontestable.

Débat

On a fait valoir que les institutions nécessaires pour mener une action internationale dans le domaine du développement existaient déjà, à savoir : le FMI, la Banque mondiale, les Nations Unies (dont la CNUCED et le BIT) et l'Organisation mondiale du commerce. Toutefois, pour améliorer leur apport à la lutte contre la pauvreté une coopération élargie devait s'instaurer à l'échelon mondial. Ces institutions devraient à l'échelon mondial : i) s'occuper de la gestion des crises systémiques; ii) progresser dans la définition de programmes internationaux globaux tendant à alléger le fardeau de la dette; iii) mettre en route une nouvelle série globale de négociations dans le cadre d'une OMC réformée prenant en considération les intérêts de la totalité de ses 135 membres et prévoyant un renforcement des capacités pour donner à tous les pays les moyens de prendre une part active aux négociations et de s'adapter à la libéralisation du commerce.

On a exprimé l'opinion que la CNUCED pourrait grandement contribuer à la bonne mise en pratique des principes relatifs, entre autres, à la stabilité macroéconomique et au marché libre, à des institutions internes rationnelles, et à la mise en œuvre d'un large éventail de mesures propres à faire bénéficier les pauvres de la croissance. Ses travaux analytiques, réunions d'experts et programmes de coopération technique étaient précieux. Et, à l'échelon mondial, elle pourrait jouer son rôle dans le renforcement de la capacité des pays en développement à participer à l'OMC et à tirer ainsi avantage de la libéralisation du commerce.

On s'est interrogé sur le type de Fonds nécessaire pour faire face à certains problèmes non résolus, tels que la pauvreté, et à de nouveaux défis, tels que le vieillissement de la population. Des doutes ont été exprimés au sujet des propositions concernant la constitution de compétence d'experts, déjà disponibles dans d'autres institutions. Une étroite coopération avec la Banque mondiale représentait un bien meilleur moyen d'intégrer les actions menées par ces institutions en vue de réduire la pauvreté. La proposition relative à la mise en place de lignes de crédit préventives bénéficiant de l'appui du Fonds a été contestée, en raison de l'absence d'élément de conditionnalité et d'un effet dissuasif sur la participation du secteur privé. On a estimé tout aussi

importante la nécessité de définir des principes clairs concernant la réaction aux situations de crises, notamment des clauses d'action collective, des options de refinancement et des comités débiteurs-créanciers.

Dans sa réponse, M. Camdessus a accueilli avec satisfaction l'initiative en faveur de l'allègement de la dette prise par le Royaume-Uni et a engagé les autres pays à suivre cet exemple. Il a en outre encouragé les pays à supprimer les garanties de crédits à l'exportation portant sur les ventes d'armes à des pays pauvres. S'agissant de savoir quel type de Fonds serait le mieux adapté à faire face aux problèmes futurs, il a insisté sur l'importance et la validité des statuts originels du FMI et de ses buts tels qu'énoncés dans l'article préliminaire. Le FMI était une institution en autoréforme continue dont les responsabilités fondamentales étaient la surveillance des résultats économiques dans le monde entier et l'optimisation des politiques économiques (c'est-à-dire des questions allant au-delà des questions de balance des paiements confiée à l'origine au Fonds). La nouvelle architecture requise pour accomplir cette tâche devait nécessairement associer le secteur privé. Au sujet du réexamen des facilités de crédit du FMI, M. Camdessus a appelé à une adaptation permanente en fonction des besoins.

D'autres intervenants ont souligné l'importance que revêtait une action en temps opportun, en particulier pour ce qui touchait à l'allègement de la dette et au lancement d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales devant effectivement traiter des distorsions commerciales, qui constituaient un des principaux obstacles au développement. En la matière, il était crucial d'avoir le sens des priorités, et notamment de la nécessité d'une meilleure compréhension par la société civile du Nord des préoccupations et exigences des pays en développement, ainsi que d'un engagement en faveur de la solidarité Nord-Sud. L'image du Fonds en tant qu'instrument de marginalisation et la validité du "consensus de Washington" dans l'optique de la lutte contre la pauvreté ont également été abordées. On a fait valoir que le principe d'un "Fonds à visage humain" pourrait être traduit dans la réalité grâce à plusieurs mesures : démocratiser les processus décisionnels du Fonds, de la Banque mondiale et de l'OMC, eu égard pour l'essentiel à la nécessité d'un G-181; améliorer l'accès au marché et le traitement différencié spécial en faveur des pays en développement dans le cadre de l'OMC; porter une attention particulière à la vulnérabilité des petits États insulaires et des pays en développement faibles. S'agissant de ces derniers, la précision de certains indicateurs utilisés pour déterminer les niveaux de pauvreté et d'ouverture des économies a été mise en cause. Enfin, des critiques ont été formulées contre ce qui était perçu comme la contribution du FMI à la création d'inégalités et à l'aggravation de la pauvreté, et plus récemment à la propagation de la crise asiatique.

En réponse, M. Camdessus a réaffirmé la nécessité d'une action rapide dans le domaine de l'allègement de la dette. Évoquant les récents succès remportés avec le Mozambique et la Zambie (et peut-être même la Tanzanie), il a insisté sur la nécessité d'investir les ressources économisées dans l'infrastructure sociale et humaine. Il a rejeté comme injuste l'affirmation selon laquelle le Fonds favoriserait la pauvreté et l'inégalité. L'exemple des 80 pays où étaient mis en œuvre des programmes du FMI témoignait de son rôle positif. La prévention de l'inflation et de l'instabilité macroéconomique était un élément clé de la croissance et du développement. La nouvelle architecture financière devait, cela étant, viser à répondre aux besoins sociaux.

Se référant à la question de la démocratisation du processus décisionnel du Fonds, M. Camdessus a souligné qu'au cours des dernières années toutes les décisions importantes du Fonds avaient été prises à l'unanimité. Le Fonds avait néanmoins mis en route, au début de 1999, un réexamen du système de quotes-parts pour veiller à ce qu'il reflète la force économique réelle de ses membres. S'agissant du rôle du Fonds dans la crise asiatique, il a fait observer que la reprise rapide de la plupart des économies asiatiques aurait été impossible sans les interventions du FMI. Le contrôle des changes était certes compatible avec les statuts du Fonds sans pour autant constituer une panacée permettant de régler les problèmes de balance des paiements. Remédier aux effets d'une libéralisation désordonnée et procéder à la fermeture rapide des institutions financières non viables pouvaient contribuer de manière tout aussi importante à la reprise.
